



SPECIALITE

SVT

- **Un enseignement concret**, de 2H par semaine et en demi-groupe, qui permet de travailler les compétences expérimentales ; en s'appuyant sur la microscopie, l'expérimentation, la modélisation, l'utilisation des techniques de l'information et de la communication (ordinateur).....





Un enseignement faisant l'objet d'une évaluation spécifique au baccalauréat

<i>Spécialité</i>	<i>Coefficient de l'épreuve de SVT</i>	<i>Sujets de baccalauréat</i>	<i>Programme</i>
Physique / chimie ou Mathématiques ou ISN	6	Restitution de connaissances /8 Exercice avec un document /3 Exercice avec plusieurs documents /5	Enseignement du tronc commun
SVT	8	Restitution de connaissances /8 Exercice avec un document /3	Enseignement du tronc commun
		Exercice avec plusieurs documents /5	Enseignement de spécialité

Le programme: Cet enseignement aborde les trois thèmes suivis depuis la classe de seconde.

Thème1: La Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution de la vie.

«**Energie et cellule vivante** » : étude de la photosynthèse, de la respiration cellulaire, de la fermentation, de la production de l'ATP (énergie cellulaire) et de l'utilisation de cette énergie lors de la contraction musculaire.

Thème 2: Les enjeux planétaires contemporains.

« **Atmosphère, hydrosphère, climats : du passé à l'avenir** » : étude de quelques relations entre histoire des enveloppes fluides de la Terre et histoire du climat, évolution actuelle du climat, effet de serre.

Thème 3: Corps humain et santé.

« **Glycémie et diabète** » : étude de la régulation de la glycémie et des défauts de cette régulation conduisant à un diabète.



- **Un enseignement de spécialité donnant une place prépondérante à l'initiative de l'élève, au développement de son autonomie.**

Cet enseignement peut contribuer à préciser le choix de l'orientation de l'élève et à faciliter la transition vers l'enseignement supérieur, en particulier pour :

- les classes préparatoires BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre), conduisant aux écoles vétérinaires et d'agronomie,
- toutes les filières liées à la santé,
- les filières universitaires dans les domaines des sciences biologiques et des sciences de la Terre (enseignement et recherche),
- des filières plus courtes conduisant à des BTS, DUT ou licences professionnelles dans les domaines de l'analyse biologique, de la diététique, des biotechnologies, de l'écologie et de l'environnement.



Pour en savoir davantage :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale : numéro spécial 8 du 13 octobre 2011

www.education.gouv.fr

- Laboratoire de SVT du lycée

